

MISE À NIVEAU DE LA PRÉPARATION AU CACES® : CONDUITE DE CHARIOTS AUTOMOTEURS DE MANUTENTION À CONDUCTEUR PORTÉ TOUTES CATÉGORIES <i>Recyclage</i>			
OBJECTIFS	PUBLIC	PRÉ-REQUIS	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se préparer aux tests CACES® suivant la recommandation R 389.</li> <li>- Conduire en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté.</li> </ul>	<p>Toute personne expérimentée à la conduite de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas avoir de contre indication médicale.</li> <li>- Comprendre la langue française.</li> <li>- Être titulaire du CACES®</li> </ul> <p><b>Veillez préciser lors de l'inscription si la personne peu rencontrer des difficultés de compréhension ou autre lors de la réalisation des tests théorique et/ou pratique</b></p>	
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS</b> : En fonction du nombre et du type de catégories			
CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION			
THÉORIE		PRATIQUE	
<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Le conducteur et son chariot</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rôle et responsabilité du cariste.</li> <li>- Rôle du personnel d'encadrement.</li> <li>- Différents types de chariots et accessoires.</li> </ul> </li> <li><b>2. Utilisation du chariot</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Équipements de protection individuelle.</li> <li>- Dispositifs de sécurité du chariot.</li> <li>- Règles et principes d'utilisation.</li> <li>- Réglementation (décret n°98-1084 du 02/12/1998, recommandations R389).</li> <li>- Estimation des charges, adéquation, plaque de charge.</li> </ul> </li> <li><b>3. Règles de conduite et de circulation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise de poste et fin de poste.</li> <li>- Règles de conduite, de prise de charges et de stationnement.</li> <li>- Consignes de sécurité, gestes de commandement.</li> <li>- Obligations et interdictions.</li> </ul> </li> <li><b>4. Vérifications et entretien</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Notion d'équilibrage, centre de gravité.</li> <li>- Les adéquations</li> <li>- Inspections et vérifications.</li> </ul> </li> <li><b>5. Consignes en cas d'incident, d'accident ou d'incendie.</b></li> </ol>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise de poste.</li> <li>- Conduite sur parcours balisés en marche avant et arrière.</li> <li>- Évolution suivant des parcours définis avec difficulté croissante.</li> <li>- Manutentions spéciales avec charges diverses : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gerbage et dégerbage.</li> <li>• Gestes de commandement.</li> </ul> </li> <li>- Fin de poste.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Le port des EPI est obligatoire.</b></p>	
DURÉE	LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 heures de théorie.</li> <li>- 3 heures de pratique.</li> </ul> <p>(1 jour)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En centre.</li> <li>- En entreprise.</li> </ul>	Tests CACES® : voir programme	
PÉDAGOGIE			
<p>La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. Elle est réalisée à l'aide de support formateur (support informatique, documentation de fabricants,...) et de support stagiaire.</p> <p>Les exercices pratiques sont réalisés avec chariots élévateurs électriques et thermiques.</p> <p><b>Pour le stage en entreprise :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>La partie théorique se déroulera</u> : dans une salle de formation équipée et adaptée (tableau blanc, vidéo projecteur, écran...).</li> <li>- <u>La partie pratique se déroulera</u> : voir convention de mise à disposition</li> </ul>			
VALIDATION DES ACQUIS		ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR	
<p>À l'issue du stage, et si réussite à l'évaluation des connaissances, un certificat sera délivrée par U.C.F.E.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- E.P.I. nécessaires pour la partie pratique (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention...).</li> <li>- Une pièce d'identité</li> </ul>	